



# Vos avantages

## Fiabilité

**Large efficacité** : spécialiste du sorgho d'Alep, chendent, ray-grass et PSD.

**Très sélectif de la vigne** : pas de matériel spécifique.

**Mise en œuvre rapide** : à l'abri du lessivage en une heure.

## Simplicité

**Souple d'utilisation** : en plein ou par tâches quel que soit le stade de la vigne.

**Polyvalent** : homologué sur 28 usages (dont maraîchage).



**BASF Agro s.a.s**  
21, chemin de la Sauvegarde  
69134 ECULLY Cedex  
Tél. : 04 72 32 45 45  
Fax : 04 78 34 26 86

Retrouvez l'ensemble  
de nos informations produits  
sur [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

**BASF**  
The Chemical Company

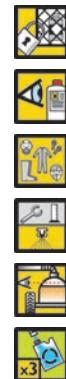
**Stratos® Ultra**

Herbicides

**BASF**  
The Chemical Company

## Les 10 gestes responsables

### AVANT L'APPLICATION



- 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 ► Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surveillance).
- 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

### PENDANT L'APPLICATION



- 7 ► Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRÈS L'APPLICATION



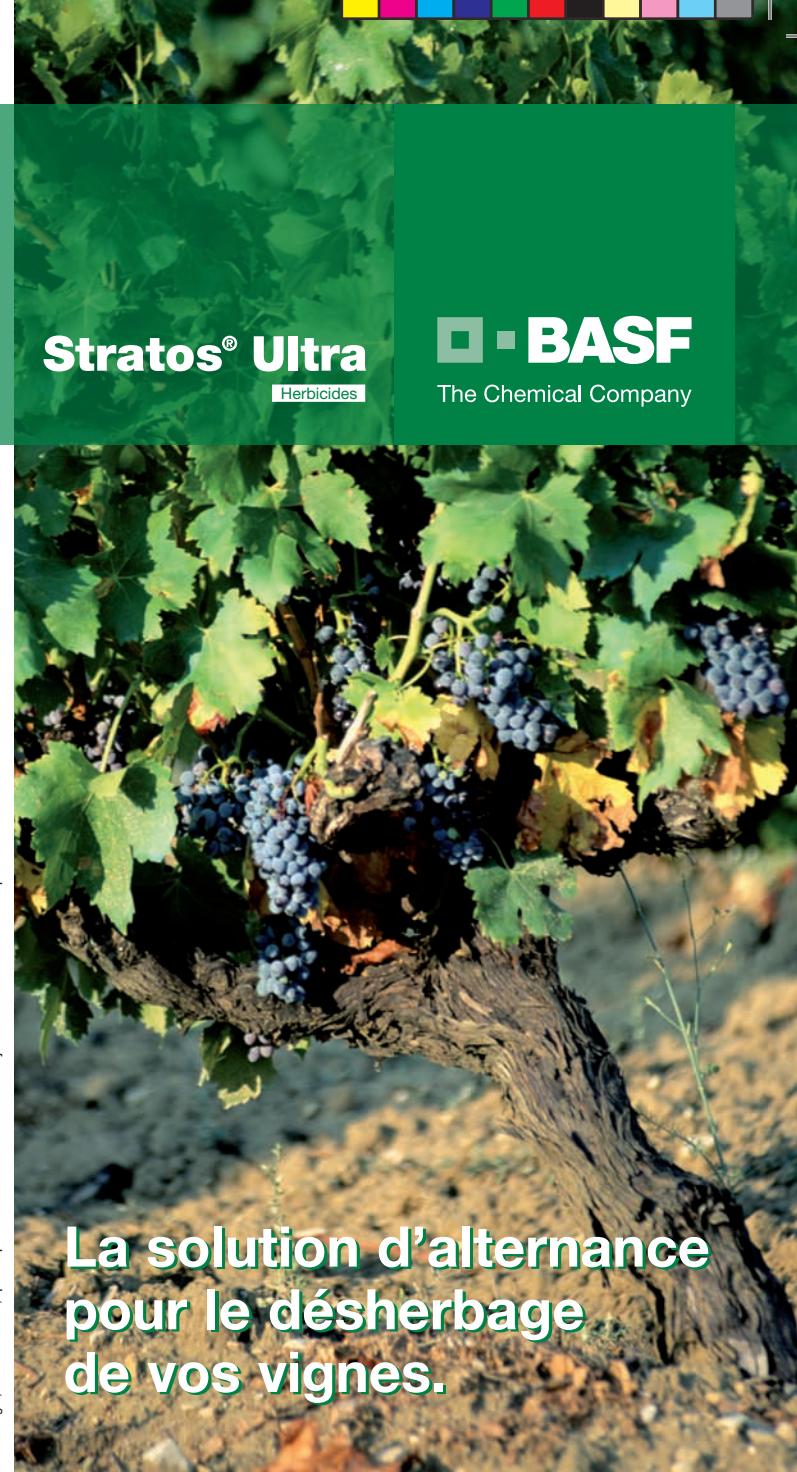
- 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 ► Recycler les emballages dans le cadre des collectes **ADIVALOR**®. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.

\* Marque déposée Sté PANTEK France

## Contacts utiles

Informations techniques FDS	BASF Agro	N° Azur 0 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude  N° Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : <b>01 49 64 57 33</b>
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N° Azur 0 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

DIRECTIONS ORGANISATION - 59610 GHIBBESEN - Mai 2012 - Annule et remplace toute version précédente : il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Crédits photos : BASF - Sam Sackis - Fotosearch.



**La solution d'alternance pour le désherbage de vos vignes.**

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



# Ses atouts

## La solution d'alternance efficace

La disparition progressive des matières actives racinaires, de moins en moins de familles chimiques pour contrôler les adventices, l'apparition de résistance... l'entretien des sols viticoles devient de plus en plus difficile.

**Dans ce contexte, Stratos® Ultra apporte une solution d'alternance efficace.**

## Efficacité reconnue

Par son action **systémique**, Stratos® Ultra apporte un complément intéressant **sur la majorité des graminées** et sur **ray-grass** en particulier.

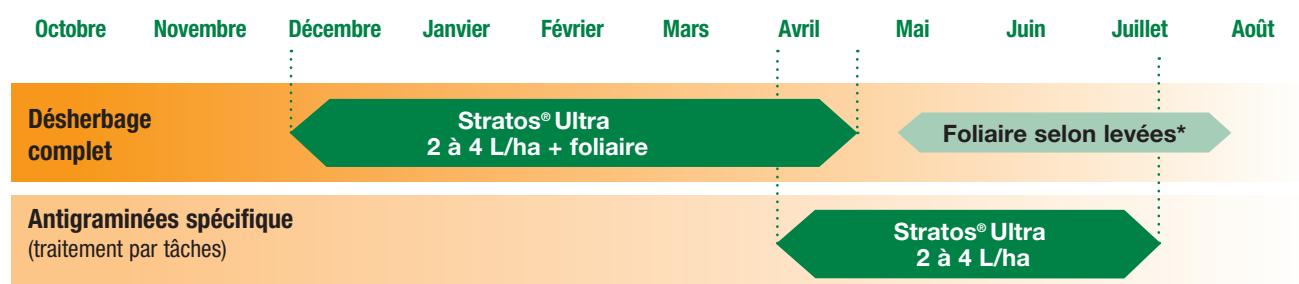
## Sélectif de tous les cépages et adapté à toutes les situations

La sélectivité de Stratos® Ultra permet **une très grande souplesse** d'utilisation : sur tous types de traitements (en plein, sur le rang, par tâches) et tout au long de la période végétative de la vigne. Il peut être utilisé sur jeunes vignes et en présence de repousses de porte-greffe (sagattes).



# Préconisations d'emploi

Stratos® Ultra s'utilise en post-levée des graminées. Il peut s'utiliser sur jeunes plantations dès la seconde feuille en prenant les précautions nécessaires pour éviter toute projection sur les jeunes feuilles et les bois non aoutés.



\*possibilité de compléter avec un herbicide racinaire selon la réglementation relative aux mélanges.

## Recommandations (vigne installée)

### Contre les annuelles

Ray-grass, Panic, Brome, Sétaire, Digitaria, Folle avoine, Vulpin.

- Utilisation de préférence au stade jeune des adventices.
- Stade 1 à 3 feuilles : **1,6 L/ha**.
- Stade 3 feuilles à début tallage : **2 L/ha**.

### Contre les vivaces

Chiendents (pousses de 10 à 20 cm), Sorgho d'alep (pousses de 20 à 40 cm).

- Une efficacité optimale et durable est obtenue par traitement des adventices déjà développées (absorption optimale par les feuilles et destruction du système racinaire grâce à la systémie du produit).
- Dès **2 L/ha**, à 0,7% si traitement par tâches, le système aérien est freiné.
- Contrôle des systèmes aérien et racinaire : **4 L/ha** (1,4% si traitement par tâches).

**Les meilleures efficacités seront obtenues avec des traitements réalisés en fin de journée, dans des conditions de température (< 25°C) et d'hygrométrie (> 70%) favorables à l'absorption du produit.**

### FICHE D'IDENTITÉ

**Stratos® Ultra** : marque déposée BASF.  
**Autorisation de vente n°** : 9000490.  
**Composition** : 100 g/L cycloxydime.  
**Famille chimique** : cyclohexanone (DIMES).  
**Formulation** : concentré émulsionnable (EC).  
**Conditionnement** : 1 L et 5 L.  
**Classement toxicologique** : Danger H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.  
**Usages et doses autorisés en vigne (cultures installées)** : 2 l/ha contre graminées annuelles et 4 l/ha contre graminées vivaces.  
**Délai d'emploi avant récolte** : 90 jours, recommandation BASF Agro.  
**Limite maximale de résidus** : raisin 0,5 ppm.  
**Délai de rentrée dans les parcelles** : 24 h (cf arrêté du 12/09/2006).  
**Distance aux points d'eau** : 5 m (cf arrêté du 12/09/2006).  
**Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : port de gants et de vêtements de protection obligatoire - gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque jetable de type A2P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.  
Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

